



Compte Rendu du CTL du 30/03/2012.

Le CTL s'est tenu le 30 mars 2012 à partir de 9h30 sur le site Liberté.

7 points sont inscrits à l'ordre du jour:

- ☞ Approbation du PV du CTPD du 10 novembre 2009.
- ☞ Conventions de service entre la DRFI et la DISI.
- ☞ Présentation de l'expérimentation de scannage des 2042 au CEL.
- ☞ Organisation des travaux de taxation et de contentieux gracieux au sein des IAD; schéma mis en œuvre au SIP de Lille Nord.
- ☞ Création du SIP de Lille Seclin.
- ☞ Bilan de la campagne de notation 2011.
- ☞ Questions diverses.

Avant la lecture des liminaires, l'intersyndicale a rappelé les compétences du CTL et exigé un vote formalisé sur les points 2, 3 et 4. Le président du CTL a accepté après moult discussions et exigé des OS la rédaction des questions soumises au vote:

Nous sommes passés ensuite à la lecture des déclarations liminaires (en annexe celle de FO), les points du jour ont été traités:

1) Approbation du PV de 2009.:

Nous avons voté pour en remarquant qu'il s'agit d'un PV de plus de deux ans!!!!

2) Conventions de service entre la DRFI et la DISI Nord:

Le Directeur de la DISI et la représentante du service logistique ont présenté l'organisation technique et les modalités financières entre les deux entités. Cela a été l'occasion de présenter l'organisation de l'assistance informatique de proximité. Elle sera composée de la Cellule informatique départementale (CID) implantée sur le site Kennedy (ex. DIT). L'équipe de support aux infrastructures locales (SIL) est implantée sur le site Meurein à Lille.

La réactivation des anciens correspondants informatiques sous le sigle de relais bureautique locaux (RBL) donnera lieu à un recensement des agents volontaires pour occuper cette fonction.

Une nouvelle Station de Travail Unique (STU) sera déployée progressivement jusqu'à la fin de l'année sur l'ensemble du réseau.

Les conventions financières n'appellent pas de remarques de notre part, hormis que le seul véhicule affecté à la Région de Valenciennes sera partagé entre le service courrier DRFIP et les agents DISI installés localement.

Concernant le Service Liaison recouvrement (SLR), il reste rattaché à la filière traverse pour la gestion des personnels. Une convention particulière règle ses relations avec la DISI.

FO-DGFIP est intervenue pour connaître d'un éventuel regroupement des services de la DISI Nord (possibilité de regroupement sur le site Meurein), la Direction a confirmé qu'une étude était conduite actuellement par le bureau BP2C.

A la fin des débats, un vote global sur le point 2 est intervenu. FO DGFIP a voté contre l'ensemble des points présentés en raison des grandes incertitudes liées aux questions immobilières et des effectifs.

3) Présentation de l'expérimentation de scannage des 2042:

Le CEL de Lille est chargé d'une expérimentation de scannage pour les départements de l'Orne et du Val d'Oise d'environ 550 000 déclarations par la DGFIP. Celle-ci finance le matériel et une partie des personnels vacataires recrutés pour l'occasion. Il y aura toutefois recours à l'équipe de renfort à hauteur de 5 agents à hauteur de 3 semaines. Cette expérimentation aura naturellement des conséquences en terme d'emplois. FO a voté contre pour cette raison.

4) Organisation des travaux de taxation et de contentieux - gracieux au sein de l'IAD; schéma mis en œuvre au SIP de Lille Nord.

Il s'agit d'une expérimentation menée sur un seul site à l'initiative de son responsable, avec l'aval de la Direction. Le principe d'action consiste en un remplacement de la sectorisation géographique par une mutualisation par missions et par grade. Sans préjuger des résultats de l'expérimentation, elle constitue un fort changement dans l'organisation du travail des secteurs d'assiette.

5) La création du SIP de Lille Seclin:

Une requalification de l'ordre du jour a été demandée concernant ce point. Il s'agit d'un projet consistant à transformer le CDI orphelin de Lille Seclin en SIP de plein exercice. L'axe de ce projet porte sur le transfert de la commune de Mons en Baroeul du SIP Grand Lille Est vers Lille Seclin, ainsi que des agents correspondants à la charge du recouvrement qui serait prélevé sur le site matrice. La date cible serait le 1er avril 2013. Le sujet sera présenté pour décision à un prochain CTL.

6) Bilan de la campagne de notation:

Un bilan chiffré concernant la totalité des agents notés dans le Département a été présenté sous l'ancien format: les ex-DSF et la filière Gestion Publique. Ce point n'appelle pas de commentaires particuliers, il s'agit d'un rapport descriptif et statistique de la campagne 2011.

7) Questions diverses:

FO DGFIP a rappelé la situation du parking souterrain du CFP de Douai ainsi que le problème de l'absence de stores dans certaines parties des locaux. La Direction a précisé que compte tenu des moyens budgétaires actuels, il ne pourra pas être donné suite favorable de manière immédiate. Nous soulèverons

la question aux prochains CTL. Pour la parking, une décision devrait être apportée... affaire à suivre.

Des questions mobilières portant sur deux trésoreries ont été posées par FO DGFIP et ont suscité une vive réaction de la part du Président de séance n'ayant pas apprécié le sens des questions. Aucune réponse sur le fond n'a été cependant apportée aux questions posées. Et ce au détriment de la situation quotidienne (et plus que précaire) des personnels concernés.

FO DGFIP a demandé si la cellule de renfort au service comptabilité DRFIP était maintenue pour résoudre de transfert comptable (0.402 et REC) . Une réponse positive nous a été apportée sur ce point. Par ailleurs, dans le cadre de la mise en place des centres d'affranchissement, La DR nous a informé qu'une circulaire allait préciser la procédure de recours au transporteur en cas de gros volume de courriers à affranchir à destination des CA (centres d'affranchissements).

Enfin, FO DGFIP a demandé si le retard constaté dans le règlement de certaines factures étaient imputables à Chorus. La Direction a demandé de faire parvenir au service budget la liste des créanciers concernés.

Levée de la séance à 17h05.

Les Représentants FO-DGFIP